

Procès-verbal du conseil d'école du vendredi 19 juin à 17h30

| | | | |
|--|---|---|---|
| <p>Education Nationale : Présents : Directrice de l'école – Présidente : Mme Lang-Calin. Enseignantes de l'école : Mmes Fournier et Jeudy. Excusées : Mme Champagnac (Inspectrice de l'Education Nationale)</p> | <p>D.D.E.N Mme Frin, excusée</p> | <p>Représentants des parents d'élèves : Présents : FCPE : Mme Renaud PEEP : Mmes Goetzmann</p> | <p>Conseiller municipal : M. Moyon</p> |
|--|---|---|---|

1- Fonctionnement du conseil d'école

- Présentation des membres du conseil d'école Le nombre de membres présents est réduit suite à la crise sanitaire.
- Désignation du secrétaire de séance : Mmes Renaud et Goetzmann
- Adoption à l'unanimité du 2^e procès verbal de l'année scolaire 2019-2020

2- Fonctionnement de l'école

- Le protocole sanitaire

Suite à la crise sanitaire, un protocole sanitaire très strict a été mis en place pour accueillir les élèves (gestes barrières, nombre d'élèves limité dans les salles de classe, pas de croisement des groupes...) dès le 12 mai. Puis un nouveau protocole est mis en place pour permettre l'accueil de tous les élèves le 22 juin. Il est consultable sur le site du ministère : <https://www.education.gouv.fr/22-juin-accueil-de-tous-les-eleves-des-ecoles-et-colleges-303546>

3- Vie de l'école

- Bilan de la période de confinement

L'école à distance a été mise en place rapidement par les enseignantes. Suite à un mot transmis dans les cahiers de liaison, les parents étaient invités à communiquer leur adresse mail aux enseignantes afin d'établir une communication efficace. 5 classes se sont inscrites à Klassrom, une classe était déjà inscrite depuis la rentrée scolaire. 6 fonctionnent donc avec Classroom. 4 classes échangent par mail ou par téléphone. Un contact régulier a pu s'instaurer entre les familles, les élèves et les enseignantes. Les enseignantes ont été d'une grande disponibilité pour accompagner au mieux les familles et les élèves dans cette situation inédite. Les échanges par téléphone ont été rendus difficiles. Les enseignantes ne disposant pas d'un téléphone professionnel, elles devaient donc appeler en numéro masqué pour préserver leur vie privée. De fait, les parents ne décrochaient pas forcément. Des dépassements de forfait téléphonique ont été constatés chez les enseignantes suite à l'utilisation de leur propre téléphone.

Chaque enseignante a utilisé son propre matériel informatique (ordinateur, scanner, imprimante) pour assurer la continuité pédagogique des élèves.

Par ailleurs, il a été nécessaire que Mme Lang-Calin appelle quelques familles qui ne répondaient pas aux demandes de retour de travail des enseignantes. Elle a dû s'assurer que tout se passait bien tant au niveau scolaire qu'au niveau santé. Il est à rappeler que dans le code de l'éducation, l'instruction est obligatoire et dans ce cas particulier de crise sanitaire les parents devaient accompagner leur enfant. Cependant, toutes les familles ont été en contact avec l'école pendant la période de confinement car :

Certaines familles n'étant pas équipées numériquement ont pu bénéficier du prêt d'une tablette par la municipalité. 7 familles en ont été dotées. Nous remercions la Mairie pour ces prêts. Le dispositif Docaposte a bénéficié à trois enfants ce qui représente deux familles. Quelques enseignantes ont également déposé les documents directement dans les boîtes aux lettres des familles. Merci à la directrice de Waterlot d'avoir transmis les documents à deux de nos élèves pendant cette période particulière.

Un projet « la grande lessive » organisé par l'OCCE a été suivi par 3 classes de l'école. Les productions ont été diffusées sur le site de l'école.

Un projet à destination de l'EHPAD de Houilles a été mis en place. Les élèves devaient réaliser soit un texte, soit un dessin à destination des résidents. Trois classes y ont participé (classes de Mmes Jeudy, Lamaison et Lopes). Les résidents ont été très contents de ce « cadeau ».

Deux collègues se sont portées volontaires pour prendre en charge à l'école Réveil Matin les enfants de personnel prioritaire.

Enfin, des informations par courrier ou par magazine numérique ont été transmises par Mme Lang-Calin tout au long de cette période pour garder le lien avec les élèves et les familles.

- Bilan de la période de déconfinement

Le déconfinement partiel a débuté le 12 mai. Un travail étroit a été mis en place entre la municipalité et les écoles. Un protocole sanitaire très strict a été transmis par le ministère de l'éducation.

Un sondage a été réalisé auprès des familles afin de connaître le nombre d'élèves prioritaires du à la profession de leurs parents souhaitant revenir sur l'établissement, le nombre d'élèves non prioritaires souhaitant revenir et le nombre d'élèves ne souhaitant pas revenir puisque nous étions sur la base du volontariat des familles.

Voici en quelques chiffres ce que représentent chacune des catégories :

Elèves prioritaires du à la profession des parents : 19%,

Elèves ne revenant pas sur l'établissement : 19,76%,

Elèves souhaitant revenir sur l'établissement : 80,24%

Concernant le personnel enseignant, dans un premier temps deux enseignantes étaient personnes vulnérables.

A l'aide de tous ces éléments (protocole sanitaire, nombre d'élèves prioritaires, nombre d'élèves souhaitant revenir, personnel disponible) nous avons mis en place quatre groupes (9 élèves). Chaque groupe était géré par un binôme d'enseignantes pour permettre de continuer le distanciel auprès des élèves qui restaient à la maison.

Puis la bonne gestion des gestes barrière nous a permis dans un premier temps d'augmenter le nombre d'élèves de 9 à 12 puis le nombre de groupes grâce au retour d'une enseignante. Nous sommes passés à 5 groupes.

Enfin, nous avons ouvert 9 groupes pour accueillir un maximum d'élèves, en respectant toujours le protocole sanitaire, soit tous les jours pour les élèves prioritaires du la profession de leurs parents, soit deux jours par semaine pour ceux ayant indiqué dès le départ un retour de leur enfant à l'école, soit une journée par semaine quand ce fut possible pour ceux ayant indiqué pas de retour avant septembre et ayant changé d'avis. Cette reprise partielle a permis un travail direct avec les élèves et de les accompagner. Le distanciel suite à cette reprise conséquente est ciblé français et mathématiques. Bien évidemment, il ne faut pas attendre la même disponibilité des enseignantes alors qu'elles sont sur le terrain tous les jours et toute la journée.

Nous remercions l'ensemble des parents pour leur message de remerciements, leur coopération et leur compréhension lors de cette situation si particulière.

A partir du 22 juin, l'école accueillera l'ensemble des élèves avec un protocole sanitaire allégé. L'ensemble des enseignantes sera présent. Les gestes barrière seront conservés et la distanciation au sein des classes sera mise en place si possible, comme l'a indiqué M. le Ministre.

La municipalité a proposé d'aménager les classes pendant le week-end. Les enseignantes ont fait le choix d'aménager elles-mêmes leur classe.

Week-end des élections :

L'école sera fermée du 26 juin au soir au 29 juin 7h30 afin d'organiser le nettoyage de l'école avant les élections et la reprise scolaire du lundi matin.

- Bilan de l'année scolaire

- RASED

Le suivi avant le confinement par Mme Besson concernait 8 élèves en CE1 et 6 élèves en CP. Pour Mme Leboutet cela concernait 2 élèves de CE1.

Mme Besson et Mme Leboutet ont continué leur accompagnement en distanciel auprès des élèves en difficulté lors du confinement.

Mme Besson a travaillé soit par téléphone pour 1 élève de CE1 même pendant les vacances scolaires soit par visio avec 3 élèves équipés pour un atelier lecture soit un soutien aux familles pour accompagner leur enfant (2 élèves). Cet accompagnement a évité la rupture d'aide.

Puis lors du retour en classe, Mme Besson a aidé dans les classes de CP et de CE1 en fonction du flux des élèves. Cela concerne 3 CP et 4 CE1 au 14 juin. Mme Besson a également participé à la mise en route et la permanence du pôle scolarisation élémentaire à Réveil Matin pendant les premières semaines du confinement.

Mme Leboutet maître G a accompagné 1 élève et a proposé des pistes d'accompagnement.

Mme Pouliez s'est rendu disponible pour les parents qui pouvaient rencontrer des difficultés avec leur enfant pendant le confinement. Elle a également participé à la mise en route et à la permanence du pôle scolarisation élémentaire à Réveil Matin.

➤ Projets

L'ensemble des projets a été arrêté (semaine sans écran, spectacles musicaux, tournoi de rugby, tournoi de tennis, soirée sans écran, semaine du développement durable). Néanmoins, il est à noter que les cinq jardins ont été installés par la Mairie dans la petite cour. Ils ont été remplis de terre par le service des espaces verts.

L'équipe enseignante remercie Mme Ribert, Dumiste, pour son accompagnement et son expertise tant avant le confinement que pendant le confinement et le déconfinement.

➤ La classe de découverte a été annulée pour les CM2 suite à la situation sanitaire. Un dossier auprès de notre assurance MAIF/MAE a été constitué pour pouvoir récupérer la somme de 2062,50 euros. A ce jour, l'ensemble des familles est remboursé du montant qu'elle avait déposé.

– Liaison :

Des rencontres enseignants entre Guesde/Maupassant et Guesde/Lamartine vont avoir lieu dans la semaine du 22 juin.

• Bilan de la coopérative

A ce jour la coopérative dispose de 5699,27 euros. Les dons alloués ont pu participer au financement des sorties, au matériel des caisses de jeux et au matériel de sport. Suite à la demande de Mme Lang-Calin auprès de la Municipalité, la caisse des écoles a été versée en juin et non en aout. Le montant s'élève à 2075,77 euros.

• Stage de réussite

Une semaine de stage en aout, du 24 au 28 de 9h à 12h à l'école Velter, est proposée aux élèves présentant des difficultés scolaires en français et en mathématiques. Les classes de CP, CE1 et CE2 ont été privilégiés. 10 élèves de l'école pourront bénéficier de ce dispositif. Les élèves seront encadrés par des enseignants volontaires.

• Rentrée scolaire 2019

A ce jour l'école comptera 254 élèves. Pas de fermeture ou d'ouverture de classe.

CP : 55

CE1 : 51

CE2 : 52

CM1 : 49

CM2 : 47

Les inscriptions ont débuté sur site. Avec la fermeture des écoles, elles se sont poursuivies par téléphone. Des articles ont été rédigés et postés sur le site de l'école à destination des nouveaux élèves. Un magazine avec des photos de l'école ainsi qu'un livret d'accueil sont consultables et téléchargeable pour ce dernier.

Des rencontres ont eu lieu entre les équipes pédagogiques élémentaire et maternelle afin d'échanger sur le parcours des élèves.

Malheureusement pas de visite de l'établissement et pas de déjeuner à la cantine pour les élèves de maternelle.

Concernant l'équipe pédagogique, Mmes Lamaison, Dalino, Dakhlaoui, Arcas quitteront l'établissement à la fin de l'année scolaire. Merci pour leur investissement et leur professionnalisme au sein de l'école. Mme Corbeau reprend le chemin de notre école. Mme Isabelle Ait-Tahar arrive sur l'école. Mme Rousset ne sera pas de retour à la rentrée prochaine. Elle poursuit sa convalescence. Nous ne savons pas encore qui la remplacera. Mme Lang-Calin quitte la direction de l'école Guesde pour prendre celle de l'école Détraves à la rentrée prochaine. Elle remercie les représentants de parents d'élèves pour leur confiance et la qualité des échanges pendant ces deux années. Mme Aurélie Pineau prendra en charge la direction à la rentrée.

Merci également à l'ensemble des AVS qui accompagnent nos élèves et qui réalisent un accompagnement de qualité.

Merci aux représentants de parents d'élèves pour leur investissement et leur collaboration pendant toute cette année scolaire si particulière.

4- Sécurité et équipement

- Sécurité incendie

L'exercice ne peut avoir lieu vu la situation sanitaire actuelle.

- VNI

Les VNI vont-ils bien être installés dans les deux salles de classe prévues pendant l'été ? M. Moyon indique qu'ils seront installés pendant l'été. La directrice a indiqué à la Mairie que l'école Guesde a un nombre inférieur d'installation numérique (3) par rapport à l'école Toussaint (4).

- TNI

Les ordinateurs portables des TNI, vont-ils être remplacés dans l'été comme c'était prévu ? M. Moyon indique que le changement devrait se faire. L'équipe souhaiterait garder l'ordinateur portable du TNI de la classe de Mme Lamaison après changement afin d'avoir un ordinateur en plus pour permettre des projections dans les classes.

La directrice souhaiterait le remplacement de l'ordinateur portable qui a été pris par le service informatique l'année passée (cf. procès verbal du 7 juin 2019).

- Wifi : les enseignantes souhaiteraient connaître le code d'accès pour pouvoir se connecter à internet avec leur propre ordinateur afin de visionner des capsules pédagogiques aux élèves.

Cela leur éviterait également de faire un partage de connexion avec leur téléphone et leur forfait personnel 4G.

De plus, la box internet de l'école Guesde est commune à celle de l'école Toussaint. Il serait souhaitable que l'école Guesde possède sa propre box internet pour bénéficier d'un meilleur réseau, demande à formaliser auprès du service scolaire.

- Plan canicule

Qu'est-il prévu par la municipalité ? Des bouteilles d'eau, des ventilateurs ainsi que des brumisateurs seront mis à disposition comme l'année passée. La Mairie étudie la possibilité d'une pièce fraîche. Une nouvelle demande sur ASTECH va être faite pour vérifier l'ensemble des stores de la passerelle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h06.

A Houilles, le 19 juin 2020

Les secrétaires

Mmes Renaud et Goetmann

La présidente

V. Lang-Calin